

Dossier de presse 2009
THERMAUVERGNE



Auvergne Terre de santé



AUVERGNE THERMALE

CONTACT PRESSE : Audrey Fournier
tél. : 04 73 34 72 88 - port. 06 98 26 67 14 - e-mail : a.fournier@borvo.com
8 avenue Anatole France - 63130 Royat

www.auvergne-thermale.com



SOMMAIRE

1. L'Auvergne Thermale applique le Livre Blanc du Thermalisme	3
2. Prévention et remise en santé dans les stations de l'Auvergne Thermale	5
3. Actualité de la recherche thermale en Auvergne	8
4. Auvergne, terre de santé	10
5. Des cures thermales dans les 12 orientations thérapeutiques	11
6. Affections particulières traitées en Auvergne	13
7. Lexique des soins thermaux	14
8. Prévention et remise en santé : Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale	16
9. Thermauvergne : Depuis 24 ans au service du thermalisme auvergnat	17
10. Les chiffres-clés du thermalisme en Auvergne	18

Conception / Réalisation : Sett Communication - 04 73 34 72 88

Crédits photos : Banque image Thermauvergne - J. Damase, Corbis© : 1^{re} de Couverture, p 8, L. Guingand pour Evaux-les-Bains.

Dossier financé par les communes membres de thermauvergne avec le soutien financier des Conseils généraux du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal, de la Creuse et du Conseil Régional d'Auvergne

L'AUVERGNE THERMALE APPLIQUE

LE LIVRE BLANC DU THERMALISME



En 2008, le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH) a édité un LIVRE BLANC, réunissant la synthèse des contributions d'une centaine de spécialistes (médecins, professeurs de médecine, représentants des organismes d'assurance maladie et de mutuelles complémentaires, économistes de la santé, professionnels du thermalisme) autour des pistes de prospective pour le développement du thermalisme français.

Outre la première piste avancée, qui concerne la mise en place d'activités annexes dans le cadre des cures thermales, ces préconisations visent principalement à étudier la possibilité de développer de nouvelles activités s'appuyant sur les installations déjà présentes dans les stations thermales : mise en place d'activités annexes à la cure, stages de prévention, programmes de soins de suite, relais du bien-vieillir, observatoires de la santé...

➤ Mise en place d'activités complémentaires à la cure thermique

→ **MCA : Forfait de réadaptation à la marche (réadaptation vasculaire) à Royat-Chamalières (63)**

Ce forfait est destiné principalement aux personnes atteintes d'artérite (cure MCA) et souhaitant, en complément de leur cure traditionnelle, bénéficier d'un véritable programme de réadaptation vasculaire. Il constitue également une réponse idéale pour les personnes ne disposant pas suffisamment de temps nécessaire à une cure de trois semaines.

Une semaine de réadaptation à la marche comprend :

- 3 soins d'hydrothérapie (couloir de marche, bain, douche)
- 1 consultation diététique (bilan et conseils nutritionnels personnalisés)
- 2 séances de réadaptation vasculaire (mouvements "rééducatifs" des jambes) suivies d'un temps de relaxation



- une sortie pédestre (promenade de santé accompagnée et adaptée)
- la participation à une conférence sur un thème de santé

IMPORTANT

Une consultation médicale préalable à la réalisation de ce forfait est obligatoire.

Tarif : 330 € en classe CLUB et 255 € en 2^e classe (non pris en charge par la Sécurité Sociale)

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Royat

Tél. : 04 73 29 51 51

www.thermes-de-royat.com

→ **DER : Ateliers dermatologiques à La Bourboule (63)**

En complément des soins thermaux liés à un séjour de remise en santé ou à une cure thermique à orientation DERMATOLOGIE, les Grands Thermes de La Bourboule proposent en 2009 :

- **Pour les adultes** : un atelier de maquillage, dont le but est de permettre aux curistes d'améliorer leur image et de se sentir mieux dans leur corps après avoir appris à se maquiller et à entretenir l'élasticité de leur peau.
- **Pour les enfants** : un atelier de badigeonnage, dont le but est d'apprendre aux enfants à se passer de la crème (prescrite par le médecin) sur tout le corps et de façon ludique, afin qu'ils aient envie de continuer à le faire chez eux.

RENSEIGNEMENTS

Grands Thermes de La Bourboule

Tél. : 04 73 81 21 00

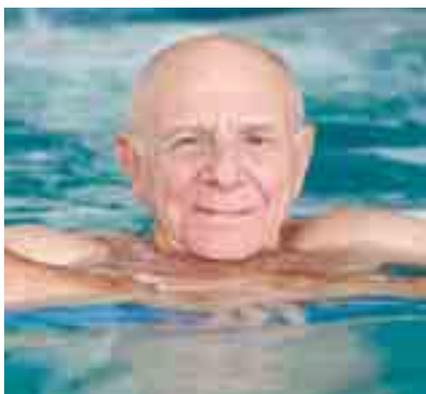
www.grandsthermes-bourboule.com

→ **NEU : Programmes
"NERIS PARKINSON"
à Nérís-les-Bains (03)**

En lien étroit depuis 1994 avec l'Association France Parkinson pour l'accompagnement des curistes Parkinsoniens* (cure NEU), les thermes de Nérís-les-Bains ont mis en place depuis trois ans le programme "Nérís Parkinson", un module spécialement étudié en fonction de la pathologie du curiste et comprenant un large choix d'activités.

* Le syndrome parkinsonien est caractérisé par l'association de trois signes principaux : un tremblement au repos, une raideur des muscles et une lenteur des mouvements. On le retrouve dans le cas de la Maladie de Parkinson idiopathique (MPI) et dans d'autres maladies plus rares.

Ce programme a pour objectif de regrouper, dans un esprit convivial et ludique, les malades et bien évidemment leurs conjoints qui jouent un rôle déterminant et apportent à l'autre aide et secours au quotidien.



**Composition du programme
"NERIS PARKINSON" :**

- 6 séances de gymnastique à sec (2 fois par semaine) : durée 30 minutes
- 3 séances de sophrologie (1 fois par semaine) : durée 1 h 30
- 2 séances de groupe de parole : durée 1 h 30
- 1 visite guidée de la ville en navette thermique
- 1 visite guidée de l'établissement thermal
- 1 soirée spectacle pour deux personnes
- 1 après-midi convivial à thème.

En 2009, l'offre "Parkinson" permet aux curistes de bénéficier gratuitement d'une conférence animée par un neurologue et d'un cocktail d'accueil.

Sessions 2009 : du 13 avril au 2 mai ; 10 août au 29 août ; 5 octobre au 24 octobre 2009.

Tarif : 121 € - Ce programme vient en complément de la cure thermique de trois semaines à orientation "NEU". Il n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale.

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Nérís-les-Bains

Tél. : 04 70 03 10 39

www.thermes-neris.com

→ **RH : Cures de prévention active
au Mont-Dore (63)**

Pour la première fois en 2009, les Thermes du Mont-Dore proposent deux **Cures de Prévention Active** lors des cures thermales RH des 20 avril (20 avril au 9 mai) et 11 mai (11 mai au 30 mai).

Ces Cures de Prévention Active comprennent la cure thermique de 3 semaines à orientation RH agrémentée d'un supplément optionnel "SUIVI DIETETIQUE + ACTIVITE PHYSIQUE" limité à 20 participants par cure.

- Le surpoids étant un facteur aggravant de nombreuses affections rhumatismales et en particulier l'arthrose, les Thermes du Mont-Dore espèrent ainsi contribuer à faire perdre du poids à leurs curistes et à leur inculquer quelques principes simples, garants d'une bonne hygiène de vie.

Tarif : 270 € pour les 3 semaines (non pris en charge par la Sécurité Sociale. Limité à 20 pers./cure

RENSEIGNEMENTS

Thermes du Mont-Dore

Tél. : 04 73 65 05 10



→ **RH ou AD : Traitement spécifique du surpoids à Vichy (03)**

En complément des cures de 3 semaines à orientation RH (Rhumatologie) et AD (Appareil Digestif et Surcharge Pondérale / Troubles du Métabolisme), les thermes de Vichy proposent le programme Confort Plus "Spécial Maigrir à Vichy" pour les curistes souhaitant prendre en charge leur problème de surpoids pendant le temps de la cure.

Ce programme comprend :

- l'accès gratuit aux conférences et ateliers du Centre Nutritionnel (hors ateliers cuisine)
- 2 rendez-vous avec une diététicienne en début et fin de cure
- 9 cours de remise en activité physique avec la présence d'un coach sportif
- + afin de maintenir les bonnes résolutions prises pendant la cure, un accompagnement pendant 6 mois après la cure par le système Expert-Nutrition www.vichy.lediet.fr

Tarif : 395 € pour le module de 3 semaines (non pris en charge par la Sécurité Sociale)

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Vichy

N°Vert : 0 800 30 00 63

www.destinationvichy.com

Partie II

→ **AD : Traitement spécifique du surpoids et de ses conséquences métaboliques à Châtel-Guyon (63)**

A Châtel-Guyon, les patients présentant une surcharge pondérale ou des pathologies liées au surpoids peuvent bénéficier du Programme Omental-Thermalia en complément de la cure thermale "Maladies Métaboliques" de 3 semaines. Ce programme actif spécifique comprend : éducation nutritionnelle, reprogrammation à l'activité physique et activités de prévention des maladies cardio-vasculaires et du diabète.

Tarif : à partir de 1500€/pers. en pension complète (non pris en charge par la Sécurité Sociale)

RENSEIGNEMENTS

Centre Omental-Thermalia
Tél. : 04 73 86 00 11
www.omenta-thermalia.com

⊙ **Faire des stations thermales des pôles d'excellence de la prévention**

→ **Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale**

Cf partie II, page 5 à 7

⊙ **Mise en place de programmes de soins de suite en stations thermales**

→ **Étude sur les soins de suite post-cancer du sein**

Cf partie III, page 8 à 9

PRÉVENTION ET REMISE EN SANTÉ dans les stations de l'Auvergne Thermale

Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale sont des séjours de 6 jours au minimum, traitant les indications médicales de la station et donnant lieu à au moins une visite obligatoire chez un médecin thermal de la station.

D'une durée inférieure aux 3 semaines de la cure thermale traditionnelle, ils ne sont pas soumis à prescription et ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale.



⊙ **Interview du Docteur Christian Corne, Président de Thermauvergne et de la Fédération Thermale et Climatique Française**

A qui s'adressent les séjours de remise en santé ?

Les séjours de remise en santé ont pour but de répondre à la demande de personnes désireuses de prendre leur santé en charge sans pour autant disposer des trois semaines nécessaires au suivi d'une cure thermale "traditionnelle".

Ces séjours sont à visée médicale, j'insiste là-dessus : il ne s'agit en aucun cas de remise en forme !

Pour établir une distinction claire, les établissements thermaux du GIE Auvergne Thermale Qualité se sont mis d'accord sur le fait que, pour recevoir l'appellation "séjour santé" ou "séjour de remise en santé", il fallait trois conditions, à savoir :

- que le séjour soit d'une durée minimale de 6 jours
- qu'il comprenne une visite médicale chez un médecin thermal en début de séjour
- qu'il ait pour thème l'une au moins des indications thermales de la station.

Les séjours de remise en santé sont-ils efficaces ?

Ecoutez, je fais partie des nombreux médecins thermaux qui pensent que deux cures thermales de dix jours dans une année seraient tout autant bénéfiques qu'une cure de 21 jours. Alors oui, évidemment, je milite pour les séjours santé. Par exemple, pour certaines pathologies et certains patients, des séjours d'une quinzaine de jours peuvent s'avérer amplement suffisants. Par ailleurs, pour les personnes souhaitant prévenir les problèmes de santé chroniques, des séjours de six jours, à titre préventif, sont tout à fait indiqués.

D'ailleurs, ce que viennent chercher à l'heure actuelle les patients dans une station thermale, c'est un traitement mais également une réponse à leur souci de mieux-vivre en devenant co-acteurs et partenaires de leur santé. L'approche thermale est une approche globale, qui facilite et favorise cette démarche personnelle de prévention. Il est donc tout à fait logique que les stations thermales offrent aujourd'hui des réponses à ces questions de prévention.

⊙ Quelques Séjours Santé de l'Auvergne Thermale...

Voies digestives /
maladies métaboliques

→ **Vichy (03) : Cure
"Maigrir à Vichy"
(6, 9 ou 12 jours)**



Les thermes de Vichy proposent 3 programmes de soins spécifiques pour perdre du poids et préserver sa santé avec, au programme : cure de boisson, modelages sous affusion d'eau thermale, enveloppements de boue thermale de Vichy, bains avec douche en immersion, séances de mobilisation dynamique en piscine, douches de Vichy à 4 mains, douches à jets lipodrainants, cours de gymnastique chinoise, soin du visage.



Prévention /
traitement des rhumatismes

→ **Vichy (03) : Prévention Arthrose
et Maladies du Dos
(6, 9 ou 12 jours)**

Sur prescription médicale, cette cure crée les conditions idéales pour assouplir les articulations et calmer la douleur. La qualité propre des eaux de Vichy, leur richesse en oligo-éléments, leur teneur en fluor, renforcent l'action des soins thermaux parmi lesquels : enveloppements de boue thermale de Vichy, mobilisation en piscine, massages sous l'eau par un kinésithérapeute.

Outre l'accès gratuit aux conférences diététiques du Centre Nutritionnel, chaque cure donne lieu à un programme nutritionnel individualisé et à un entretien diététique de contrôle, un accompagnement de 6 mois après la cure par un système expert nutrition, accessible via le site : www.vichy-lediet.fr

Chaque cure offre un libre accès à l'Es-pace Détente : piscine d'eau thermale à 35°C, sauna, hammam, jacuzzi, espace de cardio-training, piscine extérieure (du 15 mai au 15 octobre).

À noter : une visite médicale auprès d'un médecin thermal de la station est obligatoire pour toute cure de 6 jours et plus (honoraires en sus).

Tarif : 726 € pour 6 jours, 1 089 € pour 9 jours, 1 284 € pour 12 jours.

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Vichy
N°Vert : 0 800 30 00 63
www.destinationvichy.com

→ **Le Mont-Dore (63) :
Rhumatologie / Forfait
"Spécial Dos" (6 à 12 jours)**

Composé à partir des soins "rhumatologie" de la station, ce forfait comprend 4 soins thermaux par jour parmi : hydrojet, douche pénétrante, douche de vapeur, douche sous immersion en piscine.

Tarif : 260 € pour 6 jours de soins puis 43 € par jour supplémentaire

RENSEIGNEMENTS

Thermes du Mont-Dore
Tél. : 04 73 65 05 10

→ **Chaudes-Aigues (15) : Forfait
"Souplesse" (6, 9 ou 12 jours)**

Véritable cure de prévention des affections rhumatismales et articulaires, ce forfait comprend 5 soins thermaux par jour (piscine, application de boue, bain bouillonnant, douche au jet et modelage sous affusion d'eau thermale)

Tarif : 6 jours : 366 € / 9 jours : 521 € / 12 jours : 658 € (+ consultation médicale)

RENSEIGNEMENTS

CALEDEN (Chaudes-Aigues)
Tél. : 04 71 23 51 06
www.caleden.com

→ **Châteauneuf-les-bains (63) :
Semaines Thermales
"Rhumatologie" (6 jours)**

Véritables séjours anti-douleur étudiés pour prévenir et soulager douleurs articulaires, ces forfaits débutent par une visite médicale chez un médecin thermal de la station et comprennent 4 soins quotidiens parmi : cure de boisson, bain, bain avec douche sous-marine, bain avec douche en immersion, douche générale au jet, douche générale, étuve locale et générale, massage sous l'eau (sous réserve de présence de kinésithérapeute), piscine de mobilisation, cataplasmes.

Tarif : 225 € à 280 € selon la formule choisie (+ prix de la consultation médicale)

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Châteauneuf-les-Bains
Tél. : 04 73 86 67 49 - www.valvital.fr

→ **Évaux-les-bains (23) :
Forfait "Soins du Dos"
(3 soins par jour sur 6 jours)**

Les trajets en voiture, les tâches ménagères, la fatigue nous rappellent quotidiennement que notre dos est sensible. Comprenant trois soins par jour, ce forfait donne à chacun l'occasion de se décontracter et de prendre soin de son dos, afin de combattre "la maladie du siècle".

Soins du forfait : 6 hydromassages, 3 cataplasmes, 3 douches locales, 3 étuves locales, 3 piscines de mobilisation. Accès libre à la piscine extérieure en eau thermale pendant tout le séjour.

Tarif : 239 €

RENSEIGNEMENTS

Thermes d'Évaux-les-Bains
Tél. : 05 55 65 50 01
www.evauzthermes.com

→ **Néris-les-Bains (03) : Semaine
"Soins du Dos" (6 jours)**

Réalisée sur 6 jours, la **Semaine Soins du Dos** comprend 6 bains "Hydro-Relax", 6 modelages "Relax-Tonic" ainsi que 3 étuves cervico-lombaires, soin exclusif à Néris-les-Bains, et 3 illutations de boue locales multiples. Accès libre à la piscine sportive tout au long du séjour.

- Le bain "Hydro-Relax" procure un effet sédatif, équilibrant, tonique et décontractant ; son programme est spécialement étudié pour soulager le mal de dos.
- Les modelages "Relax-Tonic", réalisés par une esthéticienne D.E., permettent de libérer les tensions tout en procurant un effet tonique en fin de soin.
- Enfin, les étuves cervico-lombaires, aux effets antalgiques et décontractants, complètent ce programme, en parallèle des applications de boue thermale à 43°C au niveau des zones douloureuses.

Tarif : 312 €

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Néris-les-Bains
Tél. : 04 70 03 10 39
www.thermes-neris.com



→ **Royat/chamalières (63) :
Semaine Santé (6 jours)**

Un forfait idéal pour soulager ses articulations douloureuses ou récupérer une mobilité perdue grâce à une sélection de 4 soins quotidiens effectuée par le médecin thermal lors de la consultation médicale de début de séjour parmi : bain en eau thermale carbogazeuse, bain avec douches en immersion, aérobain, douche générale, douche locale, douche de vapeur thermale, applications de boue thermale, couloir de marche en eau thermale, piscine de mobilisation, injection sous-cutanée de gaz thermal, bain de gaz.

Tarif : 270 € en classe CLUB et 190 € en 2ème classe

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Royat-Chamalières
Tél. : 04 73 29 51 51
www.thermes-de-royat.com

Voies respiratoires

→ **Le Mont-Dore (63) :
Voies Respiratoires /
Forfait Souffle (6 à 12 jours)**

Souffle court, asthme, essoufflement... Ce forfait a été étudié tout spécialement pour permettre à tous de respirer à nouveau la vie à pleins poumons. 4 soins par jour parmi : douche de vapeur, aérobain, humage, pulvérisation nasale, douche nasale gazeuse, aérosol sonore...

Tarif : 260 € pour 6 jours de soins puis 43 € par jour supplémentaire

RENSEIGNEMENTS

Thermes du Mont-Dore
Tél. : 04 73 65 05 10

**Allergies / Dermatologie
/ Voies respiratoires**

→ **La Bourboule (63) : Séjour Re-
mise en Santé" (6 ou 12 jours)**

Pour les personnes ayant de l'asthme, des allergies respiratoires ou cutanées et qui ne disposent pas de trois semaines consécutives à consacrer à leur santé, les Grands Thermes de La Bourboule proposent des séjours de "remise en santé" de 6 ou 12 jours au sein de leur Espace Confort.

À visée thérapeutique, ces séjours comportent 4 soins quotidiens, déterminés par le médecin thermal (lors de la visite médicale programmée en début de séjour) parmi les soins de la cure thermale "traditionnelle" (bain complet, douche générale au jet, douche de vapeur, pulvérisation externe générale ou locale (visage), inhalation collective, humage, pulvérisations nasales et pharyngées...).

Tarif : 6 jours : 210 € + cure de boisson / 12 jours : 345 € + cure de boisson (Ces tarifs ne comprennent pas le coût de la visite médicale payable directement au médecin thermal et non remboursée par la Sécurité Sociale)

RENSEIGNEMENTS

Grands Thermes
Tel : 04 73 81 21 00
www.grandsthermes-bourboule.com

Jambes

→ **Évaux-les-bains (23) : Forfait
Jambes "Tonic" (6 jours)**

Sensation de Jambes Lourdes, troubles circulatoires, fatigue, chaleur... Pour combattre tout cela et retrouver des jambes légères et pleines de vitalité, Evauz-les-Bains propose un forfait tout adapté, comprenant trois soins spécifiques à la phlébologie (hydromassage, couloir de marche, aérobain local) quotidiens et un accès libre à la piscine extérieure en eau thermale pendant tout le séjour.

Tarif : 213 €

RENSEIGNEMENTS

Thermes d'Évaux-les-Bains
Tel : 05 55 65 50 01 ou
www.evauzthermes.com

Partie III

Anti-stress

→ **Néris-les-bains (03) : Semaine "Anti-Stress" (6 jours)**

Ce programme de 6 jours comprend 2 soins quotidiens, à savoir un bain "Hydro-Détente" et un modelage "Détente-Tonic". Tous deux réalisés à partir de l'eau thermale de Néris-les-Bains, riche en lithium, ces soins sont spécialement étudiés pour évacuer le stress.

Ainsi, le bain "Hydro-Détente" procure à la fois un effet sédatif, équilibrant, tonique et décontractant, tandis que le modelage "Détente-Tonic", soin réalisé par une esthéticienne D.E., permet de calmer l'hyperexcitabilité nerveuse et d'obtenir un effet tonique en fin de soin.

Accès libre à la piscine sportive tout au long du séjour.

Tarif : 324 €

RENSEIGNEMENTS

Thermes de Néris-les-Bains
Tél. : 04 70 03 10 39
www.thermes-neris.com

Tous les Séjours Santé sont à retrouver dans la brochure "Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale - Saison 2009" ainsi que sur le site Internet www.minicure.com



→ **Néris-les-Bains (03)** a ainsi fait partie des sites (avec Saujon, Ussat-les-Bains et Bagnères-de-Bigorre) sur lesquels a été réalisée l'étude **STOP-TAG*** publiée en 2008, et qui a montré que la cure thermale PSY était plus efficace que le Deroxat®, le médicament de référence, dans la prise en charge du Trouble Anxieux Généralisé (TAG).

* Etude de O. DUBOIS, Thermes de Saujon, R. SALAMON, ISPED, Bordeaux, J.-P. OLIE, S.H.U. Ste Anne, Paris - portant sur 236 patients

→ **Vichy (03)** fait partie des sites (avec Capvern, Brides-les-Bains, Vittel et Vals-les-Bains) sur lesquels s'est déroulée l'étude **MAATHERMES**, relative au traitement thermal de l'Obésité et dont on attend les résultats en 2009.

Actualité de la RECHERCHE THERMALE en Auvergne

Depuis la création de l'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale www.afreth.org) fin 2004, les stations thermales d'Auvergne participent activement à des programmes de recherche multi-centriques financées au niveau national.



→ **Châtel-Guyon (63), Le Mont-Dore (63) et Vichy (03)** ont été les sites volontaires pour la phase pilote de l'"Étude médico-économique prospective d'accompagnement et de suivi en station thermale de femmes en fin de traitement du cancer du sein", réalisée en 2008. Elles seront rejointes par **Néris-les-Bains (03)** pour l'essai clinique qui se déroulera à partir de 2009 (cf ci-après).

→ Étude sur les soins de suite post-cancer du sein

Partant de l'hypothèse qu'une meilleure prise en charge nutritionnelle et de l'activité physique des femmes ayant été traitées pour un cancer du sein (opération, radiothérapie, chimiothérapie) pourraient réduire le risque de récurrence du cancer chez ces patientes et partant du constat que les stations thermales disposaient des structures nécessaires à la réalisation de tels soins de suite, le Cancéropôle CLARA (Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône Alpes) et THERMAUVERGNE, l'association des stations thermales d'Auvergne, se sont associés dans un projet d'étude médico-économique à ce sujet.

Cette étude, intitulée "**Étude médico-économique prospective d'accompagnement et de suivi en station thermale de femmes en fin de traitement du cancer du sein**" comprend deux phases : une étude pilote et un essai clinique, réalisés uniquement dans des stations de THERMAUVERGNE.

ÉTUDE PILOTE

L'étude pilote vise à déterminer les outils nécessaires à l'évaluation d'une éducation thérapeutique des patientes en station thermale et à mettre en place une méthodologie pour évaluer l'impact médico-économique de cette démarche sur l'assurance maladie, la société et les stations thermales.

Déroulement : Cette étude pilote est réalisée pendant six mois auprès de 120 patientes ; elle compare un groupe témoin de 60 femmes en fin de traitement de cancer du sein avec un suivi simple et un groupe de 60 femmes en fin de traitement du cancer du sein bénéficiant des soins de suite en station thermale associé à un suivi hygiéno-détérié.

Critères d'évaluation : Les critères d'évaluation de l'impact médical portent sur la variation de l'indice de masse corporelle (IMC) entre le début et la fin de l'étude, l'amélioration de la qualité de vie, évaluée par un questionnaire, l'état nutritionnel des patientes et la qualité du sommeil.



Le critère d'évaluation principal de l'impact économique sur l'Assurance Maladie et la société sera la date de la reprise de l'activité antérieure.

Le but général de l'étude pilote est d'affiner la méthodologie à déployer lors de l'essai clinique prévu à l'issue du pilote, si celui-ci s'avère positif.

ESSAI CLINIQUE

L'objectif de l'essai clinique est de mesurer via les méthodologies déterminées lors de l'étude pilote, l'impact médico-économique des soins de suite en station thermale. Il visera ainsi à déterminer si les séjours en stations thermales peuvent répondre au mieux à la prise en charge des soins de suite des femmes après cancer du sein pour améliorer leur pronostic et leur réinsertion familiale, professionnelle et sociale.

Cette étude est principalement financée par l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh), avec une aide du Conseil Régional d'Auvergne et de Clermont Communauté, la communauté d'agglomération clermontoise.

En cas de résultats positifs, cette étude pourrait s'étendre au plan national.

→ Étude "fibromyalgie" aux Thermes de Royat-Chamalières

Réalisée sous l'égide du Centre anti-douleur de Clermont-Ferrand, l'étude préliminaire "Fibromyalgie et thérapeutique hydrominérale : évaluation de la cure thermale de Royat*" se proposait d'évaluer les effets de la cure par CO₂-thérapie de Royat, appliquée pendant 18 jours consécutifs (durée de la cure) chez des patients souffrant d'une fibromyalgie diagnostiquée et leur rémanence éventuelle à moyen terme.

69 patients fibromyalgiques ont donc été suivis. L'évaluation reposait sur trois échelles principales : Fibromyalgia Impact Questionnaire (FIQ), échelle visuelle analogique de Huskinson (EVA) pour les symptômes douleur et fatigue, et classification par score de la symptomatologie.

Les données analysées montrent que la thérapeutique hydrominérale (cure de 18 jours) pratiquée à Royat en complément du traitement médical habituel apporte chez ces patients une amélioration immédiate du symptôme clé, la douleur, maintenu à court terme, 3 mois terme de l'étude. On constate donc que la CO₂ - thérapie et en général la balnéothérapie trouvent leur place dans l'éventail des offres thérapeutiques auxquelles les patients peuvent se soumettre.

*Ludovic SOLVICHE, mémoire de DES en Médecine Générale ; Françoise MOREL, Pascal MONNET, Marie-Claire FANGET, Patrick ROUX, Roselyne SIMONDET, Société Médicale de Royat

Plus d'infos sur le traitement thermal de la Fibromyalgie à Royat :
<http://fibromyalgie.soin.info>



AUVERGNE TERRE DE SANTE

Réparties sur 4 départements (l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Creuse), les stations membres de Thermauvergne sont bâties sur des points géologiques remarquables permettant l'émergence naturelle de leurs eaux minérales*.

LES SOURCES MINERALES

Avant d'émerger à la surface, ces sources minérales ont réalisé des parcours souterrains longs de plusieurs centaines d'années. Au contact des roches du sous-sol, elles se sont chargées en minéraux divers et se sont élevées à des températures différentes.

* Une eau minérale naturelle est une eau possédant des caractéristiques qui lui confèrent ses propriétés favorables à la santé, propriétés reconnues par l'Académie Nationale de Médecine. Elle se différencie d'une eau baignée par son origine et ses modalités de circulation.



STATIONS THERMALES	EAUX MINERALES	
	TEMPERATURES (°C)	CARACTERISTIQUES
BOURBON-L'ARCHAMBAULT	53°C	Chlorurées sodiques Polymétalliques
LA BOURBOULE	16°C à 58°C	Chlorobicarbonatées sodiques Riches en oligo-éléments
CHATEAUNEUF-LES-BAINS	35°C	Bicarbonatées sodiques Carbogazeuses
CHATEL-GUYON	18°C à 37°C	Chlorobicarbonatées calciques et magnésiennes Riches en Mg et autres oligo-éléments Uniques par leur teneur en Magnésium
CHAUDES-AIGUES	82°C à l'émergence Hyperthermales les plus chaudes d'Europe	Bicarbonatées sodiques Présence d'oligo-éléments
EVAUX-LES-BAINS	46°C à 61°C	Sulfatées sodiques Faiblement minéralisées
LE MONT-DORE	38°C à 44°C	Chlorobicarbonatées sodiques Riches en Silice Carbo-agazeuses
NERIS-LES-BAINS	53°C	Bicarbonatées Sodiques. Riches en oligo-éléments (Li, Fe, Mn, Cu, et Mg). Chargées en Gaz dissous (Azote, Helium, Argon)
ROYAT	27°C à 32°C	Chlorobicarbonatées sodiques Forfement carbogazeuses
VICHY	16°C à 43,5°C	Bicarbonatées sodiques carbogazeuses Riches en oligo-éléments

DES CURES THERMALES DANS LES 12 ORIENTATIONS THERAPEUTIQUES



Plusieurs fois millénaire, le thermalisme est resté attaché à son principe de base : soigner les maladies chroniques ou dégénératives par les eaux minérales, les boues et les gaz naturels.

Du fait de l'exceptionnelle diversité de sources minérales de la région, les stations de l'Auvergne Thermale sont habilitées à proposer des cures thermales médicalisées dans les 12 orientations agréées par la Sécurité Sociale*.

* L'administration de la santé classe en douze orientations les traitements et les soins administrés par les stations agréées et conventionnées, en fonction notamment de la spécificité de leurs eaux. Ces orientations thérapeutiques forment le cadre légal actuel du thermalisme médical.

🕒 **Actualité 2009 :** **Châtel-Guyon obtient l'agrément rhumatologie**

La station thermale de Châtel-Guyon est agréée depuis le 14 novembre 2008 pour traiter les pathologies rhumatismales. Déjà agréée pour le traitement des affections digestives et urinaires, ce nouvel agrément devrait lui permettre de diversifier son offre.

Gérés depuis le 1er novembre 2008 par la société EUROSPA, spécialisée dans la gérance d'établissements thermaux, suite au rachat pour 1€ symbolique du domaine thermal à la Société Française des Casinos par la Mairie, les thermes de Châtel-Guyon (Thermes Henry et Thermes du Splendid) devraient donc voir leur fréquentation augmenter en 2009.

“La rhumatologie va changer la destinée de la station”, assure Christian CORNE, Président de Thermauvergne et de la Fédération Thermale et Climatique Française, “cette indication aura un effet mécanique sur la fréquentation de la station et sur son chiffre d'affaires”.

Note 1 : la saison passera désormais de 5 à 7 mois.

Note 2 : les thermes abandonnent par ailleurs l'orientation gynécologie.

➔ **Rhumatologie (RH) :** **Bourbon-l'Archambault, Château-neuf-les-Bains, Chaudes-Aigues, Evaux-les-Bains, Le Mont-Dore, Nérès-les-Bains, Royat/Chamaillères, Vichy et Châtel-Guyon**

- La cure thermale traite principalement l'**arthrose** (sous toutes ses formes), les **rhumatismes inflammatoires** (arthrites...) et les **séquelles de traumatismes ostéo-articulaires**.

➔ **Voies Respiratoires (VR) :** **La Bourboule et Le Mont-Dore**

- Grâce à leurs eaux non soufrées, La Bourboule et Le Mont-Dore sont spécialisées dans le traitement de l'**asthme et des allergies respiratoires**.



➔ **Dermatologie (DER) :** **La Bourboule**

- En dermatologie, La Bourboule traite, principalement les allergies cutanées, l'**eczéma, le psoriasis, et le syndrome dermo-respiratoire** (asthme + eczéma).

➔ **Affections Psychosomatiques (PSY) Neurologie (NEU) :** **Nérès-les-Bains**

- Leader dans le traitement global des maladies d'origine nerveuse, Nérès-les-Bains est la seule station auvergnate à posséder les orientations “Affections Psychosomatiques” (**stress, anxiété, syndromes dépressifs**) et “Neurologie” (**affections des nerfs et du système nerveux**) et l'une des très rares stations françaises à proposer des cures de double orientation “PSY/NEU” et “NEU/PSY” grâce à son eau particulièrement riche en Lithium.



→ **Phlébologie (PHL) :**
Évaux-les-Bains

- L'indication phlébologie comprend principalement le traitement des varices et des séquelles de phlébites.
- Possédant également l'indication Rhumatologie (RH), Evaux-les-Bains est l'une des très rares stations thermales françaises à proposer le **traitement conjoint de l'arthrose et de l'insuffisance veineuse** grâce à la double orientation rhumatologie/phlébologie.

→ **Maladies cardio-artérielles (MCA) :**
Royat-Chamalières

- Grâce à son gaz thermal particulièrement vasodilatateur, Royat-Chamalières propose des cures pour le traitement des Maladies Cardio-Artérielles et particulièrement l'**artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI)** et le Syndrome de Raynaud.

→ **Appareil digestif et maladies métaboliques (AD) :**
Châtel-Guyon, Vichy

- Grâce à ses eaux très riches en Magnésium, Châtel-Guyon est spécialisée dans le traitement des affections



intestinales, et particulièrement la colopathie fonctionnelle.

- Possédant également l'orientation Rhumatologie (RH), Vichy propose une cure de double orientation RH/AD, parfaitement adaptée aux rhumatisants ayant développé une affection oeso-gastro-duodénale suite aux traitements anti-inflammatoires.
- En matière de maladies métaboliques, la station de Vichy est indiquée pour le traitement de l'obésité et d'affections résultant de la surcharge pondérale, telles que le diabète de type 2 (non insulinién).

→ **Affections des muqueuses bucco-linguales (AMB) :**

La Bourboule

- Orientation récente, apparue en 1986, la cure des affections des muqueuses bucco-linguales (parodontopathies...) a des effets décongestionnants et anti-inflammatoires. Prescrite par un

médecin ou un dentiste, elle s'inscrit dans un cadre aussi bien thérapeutique que préventif.

→ **Gynécologie (GYN) :**
Bourbon-l'Archambault, Évaux-les-Bains

- La cure thermale en Gynécologie permet de traiter des infections chroniques telles que les vaginites et les cervicites récidivantes ou encore l'hypofonctionnement ovarien.

→ **Appareil urinaire et maladies métaboliques (AU) :**
Châtel-Guyon

- Cette cure thermale est prescrite dans le cadre de troubles de l'appareil urinaire tels que cystites, infections urinaires récidivantes, etc.

→ **Troubles du développement de l'enfant (TDE) :**
La Bourboule

- Prescrite dans le cadre de troubles tels que troubles du sommeil et du comportement, la cure thermale "TDE" permet aux enfants de prendre du recul face à leurs problèmes et de les partager avec d'autres afin de mieux les dédramatiser.

STATIONS	ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES											
	RH	VR	DER	PSY	NEU	PHL	MCA	AD	AMB	GYN	AU	TDE
BOURBON-L'ARCHAMBAULT												
LA BOURBOULE												
CHATEAUNEUF-LES-BAINS												
CHATEL-GUYON												
CHAUDES-AIGUES												
EVAUX-LES-BAINS												
LE MONT-DORE												
NERIS-LES-BAINS												
ROYAT												
VICHY												



Il est reconnu que **certaines affections chroniques**, comme les rhumatismes ou l'asthme, **sont efficacement soulagées par le thermalisme**.

Pour autant, la médecine thermique apporte également une réponse à d'autres affections chroniques plus rares ou pour lesquelles l'action du thermalisme est moins connue.

→ **La Fibromyalgie :** **Néris-les-Bains, Royat-Chamalières, Bourbon-l'Archambault, Châtel-Guyon et Vichy**

- Très répandue mais mal connue, la fibromyalgie se caractérise par un ensemble de symptômes invalidants : douleurs diffuses ressenties comme des contractures ou des tensions musculaires aggravées par l'effort, le froid, la fatigue, le stress et évoluant de façon chronique. On constate aussi des troubles du sommeil, des migraines, un syndrome sec, des troubles digestifs et urinaires, de l'anxiété et une tendance dépressive. A l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement actif contre cette affection et **la cure thermique fait partie des traitements qui donnent les meilleurs résultats**.

Orientation de cure : **RH**

Plus d'informations :

<http://fibromyalgie.soin.info>

→ **L'Ostéoporose :** **Vichy**

- Souvent liée à la ménopause, l'ostéoporose constitue l'une des indications de la cure "RH" de Vichy, dont les eaux sont riches en **Fluor**. Outre la présence de cet élément spécifique, la cure thermique permet de mettre en route les mesures visant à obtenir une consolidation du squelette et un renforcement du système musculaire. Elle effectue en cela une véritable **éducation thérapeutique** du curiste.

Orientation de cure : **RH**

→ **Trouble Anxieux Généralisé (TAG) :** **Néris-les-Bains**

- D'une durée d'au moins six mois, le Trouble Anxieux Généralisé (TAG) se caractérise par une inquiétude chronique exagérée dans le cadre des activités de la vie quotidienne ainsi que par des symptômes physiques tels que : nausée, tension musculaire, agitation, difficultés de concentration, troubles du sommeil, irritabilité, maux de tête etc... Difficile à diagnostiquer, ce trouble concerne 6% de Français, parmi lesquels une majorité de femmes.

A l'heure actuelle, les thérapeutiques du TAG sont les psychotropes, les psychothérapies comportementales et **les cures thermales "PSY", qui constituent une approche psychocorporelle de ce trouble**.

Orientation de cure : **NEU**

→ **L'Artérite (Artériopathie des Membres Inférieurs - AOMI) :** **Royat-Chamalières**

- L'**artérite** est une maladie des artères qui engendre des anomalies dans les parois des vaisseaux. Lésions et athérome (dépôt de plaques riches en cholestérol) rétrécissent la circulation du sang jusqu'à créer une obstruction partielle ou totale. L'artérite atteint surtout les hommes, en particulier les grands fumeurs, mais aussi les diabétiques, les hypertendus et les personnes souffrant d'hyperlipidémie. Son principal symptôme est une douleur musculaire, type crampe, au mollet lors de la marche. Elle disparaît à l'arrêt et réapparaît en reprenant la marche. Elle se reproduit toujours à la même distance : on appelle cela la "**claudication intermittente**".

Grâce au gaz thermal (CO₂), puissant vasodilatateur, **la cure thermique de ROYAT vient en complément des prescriptions médicamenteuses et chirurgicales**.

Orientation de cure : **MCA**

Plus d'informations :

<http://arterite.soin.info>

→ **La Sclérodermie :** **Royat-Chamalières**

- La sclérodermie est une dermatose caractérisée par un durcissement et un épaissement de la peau. Dans la forme la moins grave de la maladie, les symptômes se caractérisent par une ou plusieurs plaques cutanées appelées "morphées". Dans la forme la plus grave, et beaucoup plus rare, on observe une sclérose de la peau mais aussi le phénomène de Raynaud et une atteinte des organes internes (forme systémique). Exceptionnelle chez l'enfant, la sclérodermie touche principalement les femmes (4 femmes pour 1 homme).

Aucun traitement à ce jour ne permet de guérir la sclérodermie. La cure thermique de Royat, grâce à ses soins à base de gaz thermal (gaz carbonique), apporte un soulagement dans le cas de la forme la plus grave, associée à un phénomène de Raynaud.

Orientation de cure : **MCA**

Plus d'informations :

<http://arterite.soin.info>

→ **Le Phénomène de Raynaud :** **Royat-Chamalières**

- Le phénomène de Raynaud est l'expression **d'un arrêt brutal mais très transitoire de la circulation artérielle** au niveau des extrémités, en particulier des doigts. Cette maladie touche actuellement entre 6 et 10% de la population française. Actuellement, la prise en charge de cette pathologie repose essentiellement sur des mesures générales (arrêt du tabac, protection contre le froid). Dans certains cas, des traitements médicamenteux sont nécessaires mais leur utilisation demeure limitée à cause de leurs effets indésirables.

En 2005, les résultats de l'essai clinique mené par l'Institut de Recherches Cardio-Vasculaires (IRCV) de Royat ont conforté le fait que **la cure hydrominérale par carbothérapie dispensée à la Station de Royat-Chamalières est un traitement efficace qui s'inscrit dans la prise en charge médicale du phénomène de Raynaud**.

Orientation de cure : **MCA**

LEXIQUE DES SOINS THERMAUX



Les soins thermaux sont basés sur l'utilisation de la ressource thermale naturelle de la station, à savoir l'eau issue des sources thermales mais également la boue thermale, généralement constituée d'un mélange d'argile et d'eau thermale, ou encore la vapeur et le gaz thermal.

🕒 Les soins à base d'eau minérale

→ La cure de boisson :

- **la cure de boisson** : Élément important des cures AD ou AU (facultative pour les autres orientations), la cure de boisson consiste en une ingestion d'eau minérale, une ou plusieurs fois par jour, selon la prescription du médecin.

→ Les bains :

- **bain d'eau minérale** : ce bain simple vise à mettre les agents actifs de l'eau minérale au contact de l'épiderme afin d'assurer une pénétration cutanée de ces éléments dans l'organisme. Outre les échanges chimiques avec le corps, ce bain a une action vasodilatatrice et antalgique, du fait de sa température.
- **aérobain** : bain dans lequel on diffuse de l'air sous pression. L'effet vasodilatateur et antalgique du bain simple est renforcé par le massage/drainage effectué par les microbulles d'air sous pression.
- **bain avec douche en immersion** : bain dans lequel on diffuse des jets d'eau sous pression qui permettent d'effectuer un massage sur tout ou partie du corps. Ce soin est tonique, décontractant et anti-stress.
- **bain avec douche sous-marine** : pendant que le patient est dans le bain, un agent thermal effectue une douche

chaude sur la région abdominale et/ou toute articulation douloureuse suivant l'indication de la cure thermale.

- **bain local** : bain des mains ou des pieds, préconisé en cas de rhumatismes, pour un effet sédatif et antalgique, ainsi que pour les affections respiratoires (pédiluves).

→ Les douches :

- **douche au jet** : douche donnée par un agent thermal sur tout ou une partie du corps (thorax pour cure en VR, abdomen pour cure en AD) ; elle peut être directe à forte pression ou "jet brisé" et permet la variation de la température et la pression de l'eau au cours d'une même séance.



- **douche baveuse** : la douche baveuse s'administre avec une lance munie d'un embout plat, sans pression. Suivant l'orientation de la cure thermale, la localisation est variable : hépatique, lombaire...
- **douche de Vichy** : la Douche de Vichy se pratique sur un sujet couché recevant simultanément une douche sous affusion et un massage général à quatre mains.

→ Les soins collectifs :

- **douche sous immersion à haute pression en piscine** : prescrit dans le cadre des contractures paravertébrales (sciatiques, sciatalgies...), ce soin consiste en un massage intense effectué par un jet d'eau thermale sous-marin.

- **piscine de mobilisation** : les séances de mobilisation en piscine, principalement prescrites dans le cadre de la cure thermale en rhumatologie (RH) sont dirigées par un masseur-kinésithérapeute.



- **couloir de marche** : il s'agit d'un dispositif de balnéation dynamique en eau thermale qui permet d'effectuer une rééducation active en associant la marche à contre-courant en eau thermale et un massage permanent.

? Soins dispensés à Evaux-les-Bains (PHL) et à Royat (MCA).

→ Les soins spécifiques au traitement des voies respiratoires :

- **en VR**, le traitement thermal est basé sur l'**aérosolthérapie** dont le principe est la fragmentation de l'eau thermale en fines particules de dimensions variables. Cette technique assure la pénétration, la diffusion et la fixation des principes actifs de l'eau au niveau de la muqueuse respiratoire. On utilise également des **techniques de déter-sion** (pipette, irrigation, pulvérisation nasale et pharyngée) et des **techniques utilisant les gaz thermaux** (douche nasale gazeuse...), qui favorisent le drainage des voies aériennes supérieures et inférieures.



→ Les soins spécifiques au traitement de la peau :

• Dans le traitement des dermatoses (eczéma, psoriasis...), on utilise des soins spécifiques tels que la pulvérisation externe, générale ou locale, ou encore la douche filiforme. Pratiquée quotidiennement par le médecin thermal, la douche filiforme est une douche à jets très fins qui permet de décaper les lésions ou de masser le derme en profondeur.

? Cet acte thermal devenu aujourd'hui essentiel en dermatologie fut mis au point par le Dr Veyrières en 1903 à La Bourboule.

Ⓢ Les soins à base de vapeur thermique

→ Vaporarium :

• Bain de vapeur d'eau thermique.



→ La douche de vapeur :

• Notamment prescrite dans le traitement des bronchites, la douche de vapeur est constituée par un jet de vapeur projeté sur le thorax du patient afin de créer un phénomène de réverbération.



? Pour le traitement d'arthroses douloureuses des doigts, la station thermique de Royat/Chamalières dispose d'une douche de vapeur très spécifique, constituée à la fois de jets de vapeur d'eau et de jets de gaz thermal.

→ Soin spécifique : l'étuve cervico-lombaire de Nérès-les-Bains :

• Appliquée dans le fauteuil dit "de Nérès", cette pulvérisation de vapeur sur les régions cervicales et/ou lombaires, a un effet antalgique et décontractant.

Ⓢ Les soins à base de gaz thermal

→ Injection sous-cutanée de gaz thermal :

• Effectuée par le médecin thermal, elle a pour but une dilatation artérielle locale permettant une meilleure vascularisation musculaire (artérite) et articulaire (arthrose).

? Soin spécifique aux stations de Royat/Chamalières et du Mont-Dore.

→ Soin spécifique : le bain local de gaz sec de Royat :



• Appliqué aux membres supérieurs à l'aide de manchons remplis de gaz thermal, ce traitement est réservé aux personnes souffrant du syndrome de Raynaud (dont la sclérodermie). Ce soin est généralement précédé d'un bain de bras d'eau thermique (source Eugénie).

Ⓢ Les soins à base de boue thermique

→ Illutions locales multiples (directement sur la peau) et Cataplasmes :

• Entraînent un soulagement des douleurs et des raideurs musculaires. Du fait de la chaleur (40°C), ce soin est particulièrement antalgique et myorelaxant.





Le Groupement d'Intérêt Économique Auvergne Thermale Qualité réunit 10 établissements thermaux situés dans les stations thermales membres de Thermauvergne + Bourbon-Lancy en Bourgogne, qui a rejoint le groupement fin 2008.

Ensemble, ils ont notamment créé le Laboratoire d'Auto-surveillance Auvergne Thermale, qui effectue un autocontrôle bactériologique de leurs eaux minérales et autres produits thermaux tout au long de l'année et les accompagne dans leur démarche qualité.

LE G.I.E. AUVERGNE THERMALE QUALITE : QUALITE ET AUTO-CONTROLE DES EAUX

→ **Renforcement des contrôles officiels :**

- Dirigé par Corine Chades, Docteur en Pharmacie, ce laboratoire a pour rôle de renforcer les contrôles officiels déjà existants et de garantir ainsi la qualité des eaux minérales et des traitements dispensés aux curistes.

→ **Autocontrôle bactériologique :**

- Le laboratoire Auvergne Thermale effectue un autocontrôle bactériologique des eaux minérales et autres produits thermaux (gaz, boues, algues), ainsi qu'une vérification des conditions d'hygiène et d'efficacité des procédures de nettoyage et de désinfection (prélèvement au niveau des sols, des équipements et de l'atmosphère).

RENSEIGNEMENTS

Laboratoire Auvergne Thermale
Tel : 04 73 34 72 80

Ⓞ **La démarche qualité des établissements thermaux du GIE**

→ **Le laboratoire d'auto-contrôle Auvergne Thermale :**

- Les établissements thermaux d'Auvergne membres du G.I.E. Auvergne Thermale Qualité développent depuis plus de quinze ans une démarche qualité basée sur la prévention et le contrôle. Dans ce cadre, ils sont tous signataires de la même "Charte de Qualité" définissant les conditions d'hygiène et ils ont créé, en 1993, le Laboratoire d'Autosurveillance et de Recherche Auvergne Thermale.

Ⓞ **Établissements thermaux membres du GIE Auvergne Thermale qualité**

- **Établissement Thermal de Bourbon-Lancy**
Tél : 03 85 89 18 84
Ouverture d'avril à oct. 2009
- **Établissement Thermal de Bourbon-l'Archambault**
Tél : 04 70 67 07 88
Ouverture du 3 mars au 7 nov. 2009
- **Grands Thermes de La Bourboule**
Tél : 04 73 81 21 00
Ouverture du 2 fév. au 10 oct. 2009

• **Établissement Thermal de Châteauneuf-les-Bains**

Tél. : 04 73 86 67 49

Ouverture de mai à oct. 2009

• **Thermes de Châtel-Guyon**

Tél. : 04 73 86 00 08

Ouverture Thermes du Splendid et Thermes Henry du 20 avril au 24 oct. 2009

• **Calden (Chaudes-Aigues)**

Tél. : 04 71 23 51 06

Ouverture du 27 avril au 9 nov. 2009 (dates prévisionnelles)

• **Établissement thermal d'Évaux-les-Bains**

Tél. : 05 55 65 50 01

Ouverture du 23 mars au 24 oct. 2009

• **Établissement thermal du Mont-Dore**

Tél. : 04 73 65 05 10

Ouverture du 20 avril au 31 oct. 2009

• **Établissement thermal de Nérís-les-Bains**

Tél. : 04 70 03 10 39

Ouverture du 6 avril au 31 oct. 2009

• **Établissement thermal de Royat-Chamalières**

Tél. : 04 73 29 51 51

Ouverture du 6 avril au 17 octobre 2009

• **Thermes de Vichy**

Tél. : 04 70 97 39 00

Ouvertures : Thermes Callou du 6 avril au 30 nov. 2009 / Thermes des Dômes ouverts du 6 fév. au 31 déc. 2009



THERMAUVERGNE

1985 : Naissance de l'Association Intercommunale

Née en 1985 du regroupement du Syndicat Intercommunal Thermal du Puy de Dôme et du Syndicat Intercommunal Thermal de l'Allier, l'association Thermauvergne réunit les 10 stations thermales d'Auvergne (Bourbon-l'Archambault, La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Chaudes-Aigues, Le Mont-Dore, Nérises-Bains, Royat-Chamalières, Saint-Nectaire et Vichy) et du Limousin (Evau-les-Bains) qui proposent une offre de thermalisme médicalisé.

Présidée par Christian Corne, Maire-Adjoint de Vichy, Conseiller général de l'Allier, Président de la Fédération Thermale et Climatique Française et 1^{er} Vice-Président de l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales, et dirigée depuis sa création par Jean-François Béraud, Thermauvergne œuvre depuis plus de vingt ans à la défense des intérêts des stations thermales régionales en lien avec les élus, les exploitants thermaux et les pouvoirs publics. Elle effectue par ailleurs la promotion collective du thermalisme auvergnat sous la marque "Auvergne Thermale".

suite page 18

THERMAUVERGNE : depuis 24 ans au service du thermalisme auvergnat

🕒 Missions regionales

Avec le soutien du Conseil Régional d'Auvergne et des Conseil Généraux de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme et de la Creuse, Thermauvergne conduit les missions suivantes :

L'assistance au développement des Stations thermales en relation avec le CRDT Auvergne

Le nouveau Schéma régional de développement du Tourisme et des Loisirs 2005/2010 accorde à Thermauvergne un rôle actif dans l'ingénierie, l'accompagnement et le développement des Stations thermales en relation avec le Comité Régional du Développement Touristique d'Auvergne. Il s'agit pour Thermauvergne d'aider les Stations à requalifier leur offre thermale (gestion de la ressource en eau, modernisation des équipements) et à favoriser leur diversification sur le marché touristique (remise en forme, bien-être).

La Promotion collective des Stations thermales d'Auvergne

Thermauvergne assure la promotion collective des stations thermales d'Auvergne par des campagnes de communication nationale, ciblées de manière spécifique sur le thermalisme, sous la marque : "Auvergne Thermale, Terre de Santé" (Marketing Direct, Relations Presse, Internet, Editions du Guide thermal et de la brochure Séjours Santé, Salon des Thermalies...).

Action Qualité Meublés

Depuis 1993, Thermauvergne effectue, par habilitation préfectorale, les visites de classement et de contrôle des meublés thermaux. A cette action s'ajoute une mission de conseil et d'assistance auprès des propriétaires, ainsi que l'instruction des plaintes émanant des locataires avec les services des DDASS et de la DDCCRF. Thermauvergne gère également le label "Clévacances" dans les stations thermales du Puy-de-Dôme.

Observatoire de l'Activité

Depuis près de 15 ans, Thermauvergne, en partenariat avec l'INSEE Auvergne, procède à l'observation spécifique de la fréquentation des hébergements touristiques classés (hôtels, meublés et campings) des stations thermales d'Auvergne. Ces enquêtes permettent de mieux connaître l'évolution des clientèles et se révèlent être un bon outil d'aide à la décision dans la mise en place de nouveaux projets. Thermauvergne mutualise ces résultats statistiques avec SPOT Auvergne.

Participation au financement de la recherche thermale

Thermauvergne est associée aux travaux menés au plan national par l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH) en participant financièrement aux travaux de recherche d'évaluation du Service Médical Rendu par le thermalisme réalisés sous l'égide de l'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale - www.afreth.org).

suite de la page 17

1997 : Partie prenante dans la création de "La Route des Villes d'Eaux du Massif Central" (www.villesdeaux.com)

Avec six autres stations thermales hors Auvergne (Bourbon-Lancy, Saint-Honoré-les-Bains, Vals-les-Bains, Neyrac-les-Bains, Saint-Laurent-les-Bains et Montrond-les-Bains), Thermauvergne a été partie prenante dans la création de l'Association de développement touristique « La Route des Villes d'Eaux du Massif Central ».

Dans le domaine du bien-être, cette association, créée en 1998 sous l'impulsion de la DIACT Massif Central (ex-DATAR), fédère les compétences du réseau pour aider les communes à faire émerger sur leurs territoires des projets innovants tels que des complexes de remise en forme et des centres thermoludiques, participant en cela à la construction d'une nouvelle image touristique.

1993 : Aide à la Création du Laboratoire "Auvergne Thermale Qualité".

Précurseur en matière de sécurité sanitaire, Thermauvergne a été en 1993 à l'origine de la création du GIE Auvergne Thermale Qualité, dont dépend le Laboratoire Auvergne Thermale Qualité. Ce laboratoire d'auto-surveillance effectue un contrôle de la qualité de la ressource thermale quasi-quotidien pendant la saison.

Depuis 2004 : Participation au financement de la recherche thermale

→ Cf Missions Régionales p.22

suite page 19

LES CHIFFRES DU Thermalisme en auvergne

Fréquentation des Établissements Thermaux

Sources : Thermauvergne – Etablissements Thermaux d'Auvergne + Evaux-les-Bains

		CHIFFRES 2007	
AUVERGNE THERMALE	Cures 18 jours Assurés Sociaux	Curistes	43 230
		Journées	771 704
		% / Jour France	9 %
		Rang de la région au niveau national	5 ^e
	Autres Cures SANTÉ : Cures libres et Séjours Santé	Clients	2 142
		Journées	17 684
	Séjours de Remise en Forme (RF)	Clients RF dans thermes	14 250
		Clients RF en Instituts et Spas thermaux *	14 443
		Journées	61 335

*(hors thermoludisme et Institut SanHoa de Royatonic)

Fréquentation des Hébergements

Sources : INSEE – SPOT Auvergne – Ministère du Tourisme – Thermauvergne

	TYPE DE NUITÉES	PÉRIODE	CHIFFRE 2007	PART RÉGIONALE
STATIONS THERMALES D'Auvergne	Nuitées Hôtelières	Année	803 800	24% de la fréquentation hôtelière de la région Auvergne sur l'année
		de Mai à Septembre	531 000	26% de la fréquentation hôtelière de la région Auvergne sur la période
	Nuitées Camping	de Mai à Septembre	320 500	22% de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air de la région Auvergne sur la période
	Nuitées Meublés	d'Avril à Septembre	395 600	30% de la fréquentation des locations saisonnières de la région Auvergne sur la période

Nombre d'emplois générés par l'Activité Thermale

Source : Cabinet Détente - 2003

Nombre d'Emplois directs : 1 100

Estimation des emplois indirects et induits : 8 500

Partie XI

suite de la page 18

2005 : Création de la Journée "3 soins, 30 Euros"

Depuis 2005, Thermauvergne organise chaque année une opération de découverte du thermalisme régional, sous le slogan « 3 soins, 30 Euros ». Face au succès rencontré auprès du grand public, cette manifestation est programmée sur une semaine entière depuis 2008.

2006 : Création de la Brochure "Séjours Santé de l'Auvergne Thermale".

En 2006, Thermauvergne a contribué au développement et à la promotion des « Séjours Santé », initiant en cela la nécessaire évolution des stations thermales vers des centres de prévention des affections chroniques et du vieillissement. Elle édite depuis une brochure spécifique intitulée « Séjours Santé de l'Auvergne Thermale- Formules 6, 9, 12 jours », complémentaire au Guide Auvergne Thermale qui recense l'ensemble des cures thermales de 3 semaines mais dédiée cette fois-ci aux formules médicalisées plus courtes, non remboursées par la Sécurité Sociale.

2008-2009 : Etude "Cancer du Sein" en partenariat avec le Cancéropôle CLARA

En 2008, Thermauvergne et le Cancéropôle CLARA (Clermont Auvergne Rhône Alpes) s'associent dans une étude pilote financée par l'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale) et visant à déterminer la possibilité d'effectuer des soins de suite post-cancer du sein en station thermale. Suite aux bons résultats de la phase pilote, un essai clinique sera lancé en 2009 sur quatre stations membres de THERMAUVERGNE.

THERMAUVERGNE en bref ...

FORME JURIDIQUE Association Loi 1901

DATE DE CREATION 1985 (réunion du SIT 63 et du SIT 03)

STATIONS MEMBRES

- Bourbon-l'Archambault
- La Bourboule
- Châteauneuf-les-Bains
- Châtel-Guyon
- Chaudes-Aigues
- Evaux-les-Bains
- Le Mont-Dore
- Néris-les-Bains
- Royat-Chamalières
- Saint-Nectaire
- Vichy

PRESIDENT **Docteur Christian CORNE**
Adjoint au maire de Vichy
Président de la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF)
1^{er} Vice-Président de l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT)

DIRECTEUR GENERAL **Jean-François BÉRAUD**

CONTACT **THERMAUVERGNE**
8 avenue Anatole France - 63130 ROYAT
tél. : 04 73 34 72 80 / fax : 04 73 35 74 02
e-mail : info@borvo.com
internet : www.auvergne-thermale.com

CONTACT PRESSE **Audrey FOURNIER**
Attachée de Presse
tél. : 04 73 34 72 88
port. : 06 98 26 67 14
e-mail : a.fournier@borvo.com